

## ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



# Octroi du label Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par Monsieur Guy Gilloteaux, Bourgmestre la commune de La Roche-en-Ardenne, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2020 ;

L'autorisation	N°ECP029
Est délivrée à	Dominique Perin
Domiciliée	Vecpré, 4 6980 La Roche-en-Ardenne
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« <b>Vecpré</b> », à Vecpré <b>Coordonnées GPS : 50.188126, 5.543060</b>
Superficie	2,8 hectares
Capacité maximale autorisée par le label	60 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 30/03/2031.**

Le 31/03/2021

Pour l'ASBL Atouts Camps  
Juliette Devaux